

Site-pilote Zone Côtière Nord Est

« Renforcement de la gestion participative et intégrée du bien inscrit au patrimoine mondial »

Fiche Activités n°1 et 2 – Projet INTEGRE

Auteur : Dolores Bodmer et Claire Marty, Service des milieux et ressources aquatiques, Province Nord

Site pilote concerné : Nouvelle Calédonie

Grand Sud calédonien, Zone côtière Nord Est, Ouvéa – Beautemps-Beaupré

Titre de l'activité :

Renforcement de la gestion participative et intégrée du bien inscrit au patrimoine mondial:

- Activité 1 : sur l'ensemble de la ZCNE et la mise en réseau des comités de gestion et des associations liées
- Activité 2 : sur Poindimié

Résultats INTEGRE auquel contribue l'activité :

L'activité contribuera au résultat 8 : « des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes »

Par ailleurs, étant donné la démarche déjà en cours en Province Nord et dans laquelle cette activité INTEGRE s'insérera, nous pouvons aussi signaler qu'elle contribuera aux résultats suivants :

3/Renforcer la bonne gouvernance liée à la gestion de l'environnement et la capacité des gestionnaires :

- Résultat 10 : les capacités des gestionnaires sont renforcées (prévu dans les plans de gestion)
- Résultat 12 : les principes de la GIZC sont pris en compte dans les politiques publiques (oui via les plans de gestion)

4/ Contribuer à l'amélioration de la gestion de l'environnement des sites pilotes au bénéfice des populations :

- Résultat 13 : Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes de gestion sont engagées pour y faire face, de manière intégrée (en cours via les plans de gestion)
- Résultat 16 : Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement (en cours via le mode de gestion choisi)

Enjeu local auquel répond l'activité :

Contribuer à maintenir l'intégrité du bien UNESCO

En ce qui concerne la province Nord, la démarche participative est un élément incontournable dans la gestion d'un espace à fort enjeu environnemental et reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle. La mise en place des activités au sein des plans de gestion des sites UNESCO doit être effectuée avec les acteurs locaux à savoir les comités de gestion, les communes, les autorités coutumières (clans, tribus, district,...). La démarche participative rassemble les acteurs locaux et la province Nord vers des objectifs communs de préservation et de valorisation du site inscrit au patrimoine mondial. Par leurs

implications continues dans la gestion du bien, les acteurs locaux sont responsabilisés, renforcent leurs capacités et donc contribuent au maintien durable de l'intégrité du bien UNESCO.

Descriptif de l'activité :

Présentation du contexte

Les élus de la PN ont souhaité s'engager dans la mise en œuvre d'une gestion participative et intégrée de la partie provinciale (64 %) du bien inscrit au Patrimoine Mondial.

Le processus mis en œuvre comprend une démarche de structuration et une démarche de planification qui s'imbriquent suivant plusieurs phases :

- Identification des acteurs locaux concernés par la gestion du bien, au niveau de chaque commune, la commune étant l'échelle géographique identifiée pour structurer la gestion (coutumiers, mairie, services provinciaux, associations locales, acteurs du tourisme, pêcheurs etc...)
- Rassemblement des acteurs au sein de comités de gestion, qui travailleront à l'élaboration des plans de gestion participatif et intégré sur la base d'un diagnostic participatif réalisé au préalable (l'élaboration des plans de gestion des communes de Touho et Poindimié débiteront au 2^{ème} semestre 2014)
- Création d'associations de gestion qui seront chargées d'animer et de mettre en œuvre le plan de gestion avec la présence d'un animateur recruté par l'association

La carte présentée en annexe 1 (figure 1) présente la situation actuelle (état 0) et l'évolution attendue de la structuration et de la planification liée à la gestion participative et intégrée du bien inscrit au Patrimoine Mondial pour la Zone Côtière Nord-Est (ZCNE).

Une spécificité doit être signalée : il s'agit des communes de Hienghène et Pouébo pour lesquelles existent des comités de gestion et associations **liées à la gestion d'Aires Marines Protégées** au titre du code de l'environnement PN. L'objectif à terme sur cette zone est de mettre en place la démarche patrimoine mondial de manière à ce que les plans de gestion liés prennent effet à la fin des 1^{ers} plans de gestion des AMP (fin 2016), afin de garantir cohérence et synergie entre les 2 démarches de gestion. Pour cela il s'agira de mettre en place deux comités de gestion PM avec la commune comme échelle de référence (figure 1, encadré de droite).

La démarche initiée par la PN a maintenant 6 ans d'existence et fait l'objet d'évaluation périodique par l'UNESCO.

La mise en place des comités de gestion a suivi l'inscription au bien en juillet 2008. La phase d'information et d'identification des comités de gestion a débuté en 2008 en même temps que la phase d'instruction du dossier d'inscription. Les comités de gestion ont ensuite commencé à travailler dès 2009.

De 2010 à aujourd'hui, le travail de fond mis en œuvre par la Province Nord a permis, via une démarche d'animation participative, de consolider le rôle des comités de gestion et de débiter la planification.

Objectif auquel contribuera INTEGRE

L'objectif **est maintenant que l'ensemble du dispositif soit opérationnel à l'issue des 3 années à venir.**

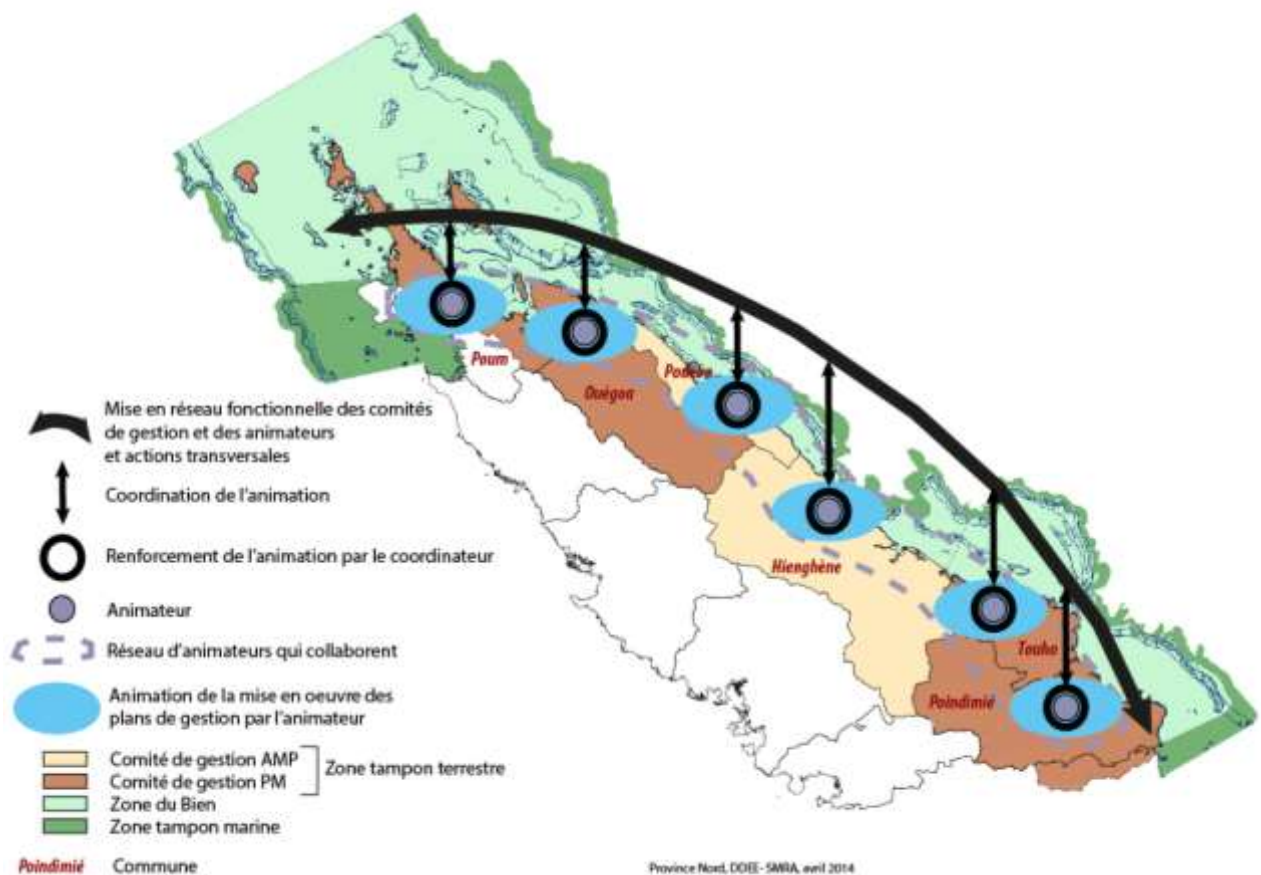
Cette phase de 3 années est donc cruciale et nécessite **un renforcement en termes d'animation** pour :

- d'une part, accompagner les comités de gestion dans la mise en place de leurs plans de gestion (animateurs des associations)
- d'autre part, **donner une unité à la démarche Patrimoine Mondial au niveau du site ZCNE** qui comporte 6 comités de gestion travaillant pour l'instant chacun sur sa zone. En effet, la gestion est structurée à une échelle communale pour des raisons liées à la mise en œuvre opérationnelle, alors que le bien est unique et divisé en 2 grandes entités de gestion pour la PN (ZCNE et Grand Lagon Nord). Ainsi, pendant cette phase cruciale de 3 ans, il faudra commencer à tisser les liens entre les 6 comités de gestion de la ZCNE. De plus, la dynamique étant plus ou moins forte et plus ou moins avancée selon les zones, ceci dépendant fortement des contextes locaux, ainsi que suivant les sujets de travail, la création de ce lien devra permettre un effet d'entraînement entre les différentes zones, chacune pouvant apporter son expérience aux autres. Les missions du coordonnateur décrites en annexe 2 précisent les activités en ce sens.

Le travail à effectuer pendant les 3 années à venir est schématisé sur la carte suivante (figure 2).

A l'issue des 3 ans, une évaluation sera entreprise.

Figure 2 : Schéma du travail d'animation à mener sur pendant la durée d'INTEGRE : consolidation « verticale » + travail en réseau et animation « horizontale »



A l'issue du projet INTEGRE la situation sera donc la suivante :

- Structuration terminée au niveau PM :
 - o comités de gestion PM créés sur les communes présentant des comités de gestion AMP
 - o associations créées,
 - o animateurs recrutés,
 - o forte autonomie de ce système notamment par le renforcement de la capacité des acteurs
- Plan de gestion élaborés et mise en œuvre débutée
- Lien inter-comités de gestion créé et fonctionnel sur la zone ZCNE
- Pérennisation du système par l'apport de financement autre que ceux de la PN.

• **Etapas et moyens à mobiliser**

Les moyens actuellement mobilisés par la Province Nord pour atteindre ces objectifs sur la zone ZCNE sont les suivants :

- en termes de postes (personnes participant au travail de mise en place et mise en œuvre de gestion participative et intégrée sur la ZCNE : animation, appui aux associations, mise en œuvre d'actions, montage des dossiers financiers etc) :
 - o la responsable environnement marin qui a en charge le dossier PM sur l'ensemble de la PN
 - o un chargé de mission AMP qui travaille avec les associations des AMP de Pouébo et Hienghène
 - o 3 techniciens service milieux et ressources aquatiques (pêche aquaculture et environnement marin) qui suivent et participent aux actions se déroulant sur leur zone de compétence
 - o 2 animateurs provinciaux qui sont liés aux communes pour faciliter la mise en œuvre des actions de la DDEE en général sur ces communes (lien PN population)
- en termes de subventions versées aux associations ces 3 dernières années (en M FCFP):

	2012	2013	2014
Association AMP Pouebo	5	5	5
Association AMP Ka Poraou (Hienghène)	5	5	5
Association Hô-ût (Touho)	Pas encore créée	0.5	0.5
Pöpwadene (Poindimié)	Pas encore créée	0.5	0.5
Association Poum : en cours de création	Pas encore créée	Pas encore créée	0.5
Association Ouégoa : en cours de création	Pas encore créée	Pas encore créée	0.5

- en termes de prestations externes pour l'élaboration des 6 plans de gestion: 1.5 à 4 M FCFP par prestation (consultation en cours pour Touho et Poindimié + consultations à lancer en 2015 et 2016 pour les 4 autres zones)

La Province sollicite les financements INTEGRE pour réaliser les actions suivantes :

- **Activité 1** : le renforcement de l'animation sur l'ensemble de la ZCNE via :
 - o Un accompagnement des animateurs des associations créées pour la mise en œuvre des plans de gestion et le renforcement des capacités et de l'autonomie des animateurs des associations créées pour la mise en œuvre des plans de gestion
 - o La mise en place d'outils pour faciliter la mise en réseau des comités de gestion et de leurs associations
 - o L'identification et la mobilisation de financements hors PN pour le financement des postes d'animateurs et des actions des plans de gestion (en co-financement RESCCUE)
 - o L'identification et la mise en œuvre des actions transversales à l'échelle de la ZCNE : suivi tortue et autre à identifier avec les acteurs locaux

- Pour mettre en œuvre cette première action, la PN sollicite le projet INTEGRE pour le co-financement :
 - o D'un poste de coordinateur recruté par la PN (profil : bac + 5 avec 5 ans d'expérience minimum en animation participative, coordination et management) : la feuille de route prévisionnelle du poste se trouve annexée à cette fiche (annexe 2).
 - o de la mise en œuvre d'actions transversales pilotées par le coordinateur

- **Activité 2** :

La mise en place d'une animation localement sur Poindimié à partir de septembre 2014 pour la mise en œuvre du plan de gestion intégré de la commune.

- Moyen : Pour mettre en œuvre cette action, la PN sollicite le projet INTEGRE pour le financement d'1 poste d'animateurs sur Poindimié à partir de septembre 2014. Recrutés à temps plein par les associations (profil : bac + 2, si possible au moins 1 an d'expérience), la feuille de route prévisionnelle des postes se trouve annexée à cette fiche (annexe 3).

- Ce document présente aussi la façon dont s'échelonneront les recrutements des 4 autres animateurs sur la zone ZCNE, afin de comprendre la dynamique et le lien avec le travail du coordinateur. La participation d'INTEGRE n'est sollicitée que pour financer le salaire de l'animateur de Poindimié.

Partenaires :

Selon les actions, les pilotes sont différents :

- Activité 1 : pilote = PN, partenaires = comités de gestion, associations des comités de gestion
- Activité 2 : pilotes = association Popwadene, partenaires = PN, comités de gestion

Coût de l'activité et financements envisagés (FCFP) :

Pour le détail se reporter à l'annexe 4.

	Activité 1	Activité 2
1. Personnel	20 150 000	14 625 000
2. Déplacement	7 440 000	3 600 000
3. Equipement (informatique + bureau)	650 000	650 000
4. Consommables	62 000	60 000
5. Sous-traitance et prestations externes	19 200 000 dont 12 200 000 INTEGRE	Dépendra des Plans de Gestion
5. Autres coûts directs (loyer bureau)	620 000	600 000
TOTAL	24 350 000 F Cfp	15 275 000F Cfp

Planning : cf les feuilles de route des différents postes en annexe 2 et 3 de ce document.

Intégration locale :

Toutes les actions se basent sur une démarche participative qui en elle-même intègre les acteurs locaux.

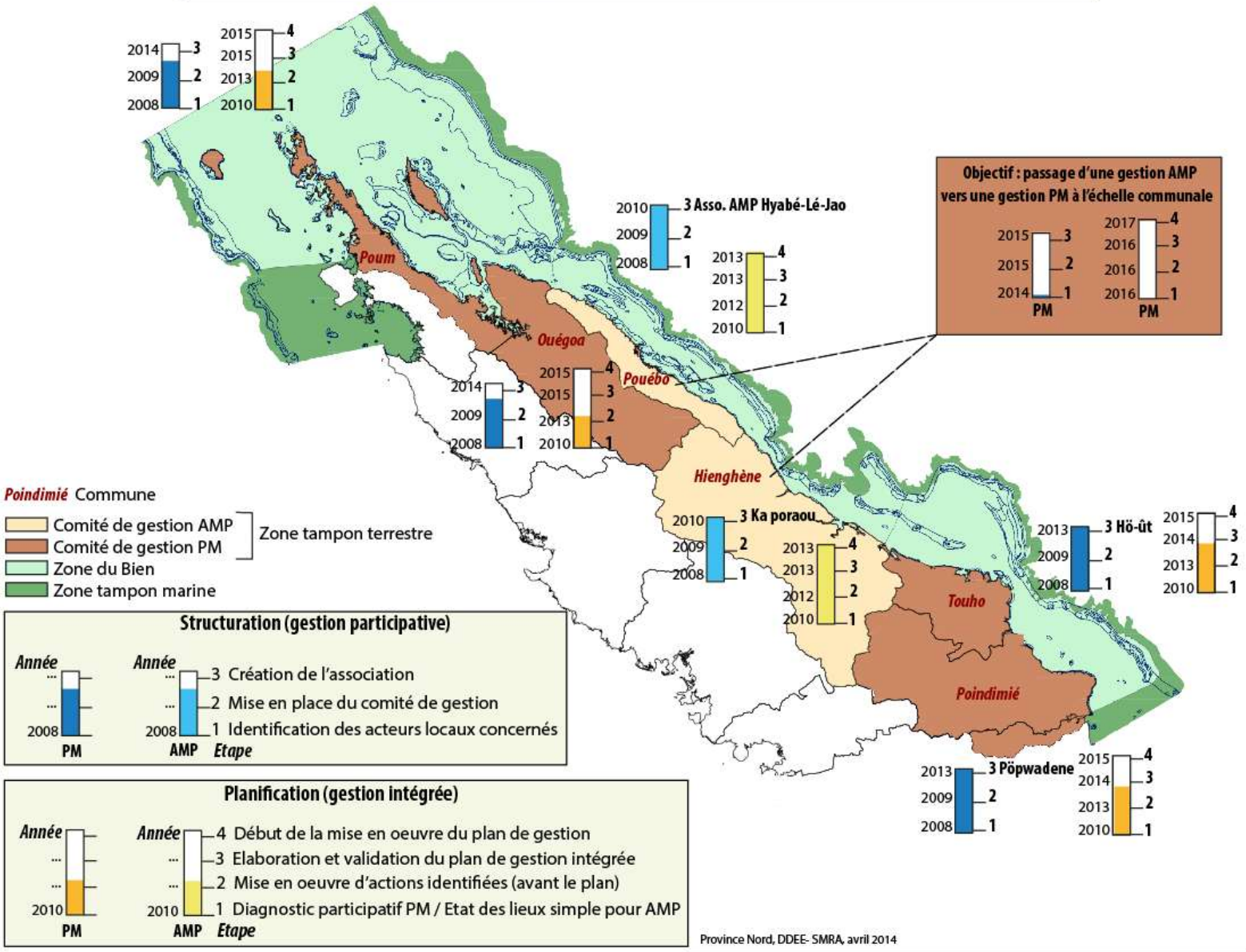
Pérennité (si applicable) : La province Nord s'est engagée avec les acteurs locaux pour une gestion participative et intégrée du site UNESCO au travers notamment l'élaboration des plans de gestion. Ces derniers seront soumis à la validation de l'assemblée de province Nord qui validera les enjeux de gestion, les activités de conservation sur une durée de 5 ans. Cette validation institutionnelle portera également sur les moyens à mettre en œuvre pour le suivi de ces activités, à savoir l'animation locale.

A l'issue de la durée du projet INTEGRE :

- le poste de coordinateur ne devra plus être nécessaire (pas de pérennisation envisagée)
- les postes des animateurs des associations des comités de gestion devront pouvoir être financés par des financements externes (objectif « auto-financement ») éventuellement en co-financement avec les financements provinciaux.

Annexe 1 : Figure 1 : Situation actuelle (état 0) et évolution attendue de la structuration et de la planification liée à la gestion participative et intégrée du bien inscrit au Patrimoine Mondial pour la Zone Côtière Nord-Est (ZCNE) :

Etat des lieux de la gestion participative et intégrée de la Zone Côtière Nord et Est (ZCNE) inscrite au Patrimoine Mondial



Annexe 2 : Feuille de route prévisionnelle du poste de coordinateur

Action		Sous action		Résultat attendu	Indicateur	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1			
1	Accompagner les animateurs des associations créées pour la mise en œuvre des plans de gestion	1-1	Pendant la 1ère année d'activité des animateurs : Réaliser en alternance tous les 15 jours des points téléphoniques ou skype et mail et des rencontres avec chaque animateur	Les animateurs sont soutenus dans la phase de démarrage de leurs postes (1ère année) et par la suite	CR des points hebdomadaires envoyés à la PN													
		1-2	A partir de la 2ème année d'activité des animateurs : diminution de la fréquence des points afin d'amener vers l'autonomie avec une prise de relai par les échanges mensuels entre animateurs	Les animateurs deviennent autonomes	CR des points envoyés à la PN													
2	Mettre en œuvre le renforcement des capacités et de l'autonomie des animateurs des associations créées pour la mise en œuvre des plans de gestion	2-1	Organiser des réunions mensuelles regroupant tous les animateurs en impliquant les animateurs dans le choix de l'ODJ	Les animateurs communiquent entre eux et deviennent acteurs de leurs échanges	CR des réunions mensuelles envoyés à la PN													
		2-2	Mettre en place un outil permettant échanges et travail en réseau entre animateurs : idée (à voir selon souhait des animateurs) plateforme internet ? Extranet ? Basecamp ou exemple forum des gestionnaires d'AMP : Cette action peut être en lien avec l'action 4-2, si les outils identifiés comme d'intérêt par les comités de gestion et animateurs s'avèrent être des sites internet ou assimilés <i>Besoin en financements complémentaires : 1 M FCFP</i>	un outil collaboratif utilisé en routine par les animateurs	Outil créé													
		2-3	faire un bilan de l'utilisation de l'outil par les animateurs			Rapport qualitatif avec éventuellement suivi stats												
		2-4	Les plans de formation pour les animateurs sont annuels. Un 1er plan de formation des animateurs a été lancé en 2014/2015 par PN : il s'agira de mettre en place une auto-évaluation par les animateurs afin de préparer les besoins pour les années suivantes. Ces besoins seront transmis à la PN.	besoins en formation identifiés	Liste des besoins transmis à la PN													
3	Identifier et mettre en œuvre des actions transversales	3-1	Mettre en œuvre l'action transversale suivi tortues sur les sites comités de gestion <i>Besoin en financements complémentaires : 6 M FCFP</i>	les comités de gestion participent ensemble au suivi tortue	CR de l'action transversale													

Action		Sous action		Résultat attendu	Indicateur	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
		3-2	Identifier annuellement des actions transversales à mettre en oeuvre sur le site ZCNE de façon participative (idées : action proposée et faite par les jeunes, action proposée et faite par les femmes, actions de gestion des ressources : bënëtier, holothurie...)	des actions transversales sont mises en oeuvre et permettent de créer des échanges et une dynamique entre les comités de gestion	liste d'actions + choix validé par les comités de gestion										
		3-3	Mettre en oeuvre les actions identifiées hors suivi tortues Besoin en financements complémentaires : 4 M FCFP		CR des actions										
4	Mise en place d'outils pour la mise en réseau des comités de gestion et de leurs associations	4-1	Identifier les outils adaptés avec la participation des membres des comités de gestion et des associations + les animateurs (idées : site internet, évènement annuel, développement de l'utilisation de skype entre animateurs des associations... ATTENTION : le choix des outils sera fait par les comités de gestion, les idées proposées pour illustrer le propos ne seront pas forcément mises en oeuvre si pas retenues)	Minimum 2 outils sont identifiés et mis en place	liste d'outils + choix validé par les comités de gestion										
		4-2	Réaliser les outils éventuellement les tester et adapter pour une utilisation récurrente ou en routine Besoin en financements complémentaires : 4,2 M FCFP		outils élaborés + CR de leur "utilisation"										
5	Identifier et mobiliser des financements hors PN pour le financement des postes d'animateurs et des actions des plans de gestion	5-1	Suivre l'étude pour le choix des options, menée par le consortium rescuee (suite à l'étude autofinancement des AMP (CEN) : s'appuyer sur CTPM) Besoin en financements complémentaires : 2 M FCFP (RESCCUE)	Des pistes d'autofinancement sont validées	Rapport sur les options retenues										
		5-2	Mettre en oeuvre certaines options avec l'appui du consortium rescuee Besoin en financements complémentaires : 2 M FCFP (RESCCUE)	Des actions d'autofinancement sont mises en oeuvre	Rapport sur les financements complémentaires acquis										
6	Fourniture des justificatifs pour INTEGRE	6-1	Elaboration d'un tableau de bord et alimentation régulière	Le temps de travail est justifié	Fiches de salaire transmises à la CPS + Rapport mensuel d'activité sous forme de tableau de bord rempli + commentaire										
		6-2	Elaboration d'un rapport mensuel pour transmission à CPS												

Annexe 3 : Feuille de route prévisionnelle des postes d'animateurs

Action	Résultat attendu	Indicateur		recrute ment Touho et Poindimié ↓	recrute ment Ouegoa et Poum ↓	recrute ment Hienghène et Pouebo ↓	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1	
				Information du public sur l'existence du comité de gestion et de l'association (rôles,...) : réunions publiques organisées dans 100% des tribus + au moins 2 réunions publiques au village	la population de la zone PM concernée sont informées de l'existence de la démarche	Nb de réunions tenues Nb de personnes présentes lors des réunions	Touho / Poindimié										
			Ouegoa / Poum														
			Hienghène / Pouebo														
Participation aux ateliers d'élaboration du Plan de Gestion	Les membres de l'association sont informés de l'ensemble des avancées	Présence à tous les ateliers Transmission des infos lors des réunions d'association	Touho / Poindimié														
			Ouegoa / Poum														
			Hienghène / Pouebo														
Animation de la mise en oeuvre du plan de gestion (bilan annuel du plan d'action, présentation en comité de gestion pour mise à jour du plan d'action de l'année n par rapport au plan de gestion en fonction des résultats de l'année n-1, construction des partenariats pour réaliser les actions du plan annuel, rédaction des fiches actions, établir le tableau de bord annuel pour l'ensemble du plan d'action, faire des reporting réguliers avec le coordinateur INTEGRE, coordination et suivi de l'ensemble des actions, pilotage des actions dont l'association est responsable, bilan à mi-année de l'avancement et présentation en comité de gestion)	La mise en oeuvre du plan d'action annuel est effective	Taux d'exécution des plans d'actions annuels de chaque site (source : bilan annuel des associations)	Touho / Poindimié														
			Ouegoa / Poum														
			Hienghène / Pouebo														
Travail en réseau avec les autres animateurs : cf fiche coordinateur (réunions mensuelles	Les animateurs travaillent ensemble et	CR des réunions mensuelles	Touho / Poindimié														

Action	Résultat attendu	Indicateur		recrute ment Touho et Poindimié ↓	recrute ment Ouegoa et Poum ↓	recrute ment Hienghène et Pouebo ↓	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
				entre animateurs)	facilitent ainsi les échanges entre les comités de gestion et entre les associations	envoyés à la PN par le coordinateur	Ouegoa / Poum									
			Hienghène / Pouebo													
Gestion de l'association	Au moins 2 AG tenues dans l'année; Comptabilité à jour; Bilan moral et financier établi chaque fin d'année; Tableau de bord annuel prévisionnel du poste d'animateur établi	Bilans et PV des AG envoyés à la PN	Touho / Poindimié													
			Ouegoa / Poum													
			Hienghène / Pouebo													
Fourniture des justificatifs pour INTEGRE	Le temps de travail est justifié	Fiches de salaire transmises à la CPS + Rapport trimestriel d'activité sous forme de tableau de bord par action	Touho / Poindimié													
			Ouegoa / Poum													
			Hienghène / Pouebo													

Annexe 4 : Détail de l'estimation des coûts (F Cfp)

Détail des coûts liés aux postes (fonctionnement et investissement)	Salaire brut / an	Dépl / an	Bureau / an loyer + consommable	équipement informatique et bureau	nb de postes temps plein	nb années (projet INTEGRE)	TOTAL INTEGRE	TOTAL PN
coordinateur ZCNE (poste PN)	7 800 000	2 880 000	264 000	650 000	1	2,6	20 150 000	8 772 000
Animateurs PM Tuo Cèmuhi et Pwèédi Wiimîâ	5 850 000	1 440 000	264 000	650 000	2 (dont 1 poste INTEGRE)	2,5	15 275 000	23 795 000
Animateurs PM Ouegoa et Pum (Poum)	5 850 000	1 440 000	264 000	650 000	2	1,9		30 257 000
Animateurs PM Hgh et Pouebo	5 850 000	1 440 000	264 000	650 000	2	1,25		20 185 000
TOTAL							35 425 000	83 009 000

Détail des coûts liés aux prestations complémentaires	coût action unité	nb actions	total	INTEGRE	PN	RESCCUE
outils animateurs (action 2-2)	1 000 000	1	1 000 000	1 000 000		
outil n° 1 Comités de Gestion (action 4-2)	1 200 000	1	1 200 000	1 200 000		
outil n° 2 Comités de Gestion (action 4-2)	3 000 000	1	3 000 000		3 000 000	
action transversale n° 1 Comités de Gestion (suivi tortue) (action 3-1)	2 000 000	3	6 000 000	6 000 000		
action transversale n° 2 Comités de Gestion (action 3-3)	2 000 000	1	2 000 000	2 000 000		
action transversale n° 3 Comités de Gestion (action 3-3)	2 000 000	1	2 000 000	2 000 000		
Choix des mécanismes de financement + mise en oeuvre (action 5)	4 000 000	1	4 000 000			4 000 000
TOTAL			19 200 000	12 200 000	3 000 000	4 000 000

		%
Financements INTEGRE	47 625 000	34%
Financements PN	86 009 000	63%
Financements RESCCUE	4 000 000	3%
TOTAL PROJET	137 634 000	